Section du Finistère

CDAS du 17 juin 2021
Compte-rendu

Dans sa déclaration liminaire, **Solidaires Finances** a dénoncé le manque de dialogue de l'administration concernant la vente du patrimoine de l'EPAF, à savoir les 26 résidences de vacances, et le plan social concernant les 150 salariés de cette association.

L'ensemble des organisations syndicales s'opposent à la vente des biens.

L'administration s'est refusée à pratiquer le moindre investissement dans les résidences, les laissant, faute d'entretien et de rénovation, vieillir un peu plus chaque jour.

A plusieurs reprises, les fédérations ont interpellé, au travers de différents courriers, le ministre et le secrétariat général sans aucune réponse, sauf à la veille du Comité Technique Ministériel.

Pire, le secrétariat général a profité de la crise sanitaire, et des difficultés engendrées en matière de dialogue social, pour avancer sur son choix, et mettre les représentant.e.s du personnel devant le fait accompli.

Si **Solidaires Finances** n'est pas opposé, par principe, à une évolution de l'action sociale qui réponde aux attentes et aux besoins des agent.e.s, et en l'occurrence celui de pouvoir partir en vacances à des tarifs sociaux, nous ne sommes pas prêts à lâcher la proie pour l'ombre.

De nouveau, **Solidaires Finances** a alerté l'administration sur la disparition du personnel de la délégation du Finistère.

Après la perte de 2 assistantes de délégation, d'une assistante sociale, la délégation du Finistère s'est appauvrie de la dernière médecin du travail.

Solidaires Finances a également fait part de son extrême préoccupation suite au départ en retraite du médecin du travail du ministère, affectée dans notre département (docteur Guilloud).

Le secrétariat général a proposé le recrutement d'un nouveau médecin du travail, certes, mais **Solidaires Finances** ne peut que déplorer le manque flagrant d'anticipation dans cette démarche…

Solidaires Finances a demandé au Président du CDAS, comment, où et quand les visites quinquennales ou annuelles auront lieu ?

Points Budgétaires

Arbre de noël

Cette action est prévue pour 410 adultes et 563 enfants.

Il sera remis un chèque cadeau ou un abonnement à une revue pour la somme de 35 € par enfant.

Le budget prévisionnel pour l'arbre de noël (cadeaux, spectacle, goûter) s'élève à 23 958 €.

Sorties

- Le jeu de piste à Huelgoat, qui s'est déroulé le dimanche 13 juin, a été apprécié par les participants.

- Randonnée dans les Monts d'Arrée : Grâce à la participation financière de la MASFIP et de la MGFIP, cette sortie n'a occasionné aucun frais pour l'action sociale. Cette sortie, accessible aux personnes présentant un handicap, sera renouvelée avec l'aide de la MGFIP. Des photos de cette sortie seront prochainement disponibles sur le site de l'action sociale.

- Ile de Molène : Cette action remporte un franc succès. Face à la demande, un tirage au sort sera instauré pour choisir les bénéficiaires.

- Puy du Fou : Dans le contexte sanitaire actuel, **Solidaires Finances** avait souhaité que cette sortie soit décalée en septembre. Malheureusement, suite à la délocalisation du prestataire (de Nantes au Nord Finistère), cette solution n'a pas pu être retenue.

La délégation a fait part du désistement récent de 9 personnes. Ces désistements, risquent de générer un surcoût budgétaire pour l'action sociale, si les places réservées ne sont pas pourvues.

Financement de matériels informatiques (ordinateurs, tablettes, imprimantes)

Une convention a été établie avec le prestataire de service. Les agents pourront bénéficier d'une participation de l'action sociale suivant leur quotient familial.

Répartition par tranche de QF :

- De 0 € à 1 000 € : 45 agents (36,89 %) participation du CAL 250 €
- De 1 001 € à 1 300 € : 33 agents (27,05 %) participation du CAL 200 €
- De 1 301 € à 1 500 € : 44 agents (36,07 %) participation du CAL 150 €

En supplément de la participation du CAL, l'ensemble des agents (dans ou hors QF) pourront bénéficier d'une remise de 10 % auprès de ce prestataire.

Le budget alloué à cette action étant fixé à 6 100 €, et compte tenu du nombre d'agents intéressés, il est prévu un tirage au sort, en tenant compte du nombre d'agents dans chaque tranche du QF.

Un groupe de travail est prévu afin d'aider la déléguée dans la réalisation de cette action (définition des modalités).

Solidaires Finances est favorable à la reconduction de cette action en 2022.

La déléguée attire l'attention sur le temps passé sur certaines actions (envoi de courrier, de colis notamment pour les retraités, sondage, etc).

A la demande de **Solidaires Finances**, des autorisations d'absences ont été demandées pour les agents qui aideront la déléguée lors de la mise en place de cette action, voire d'autres actions.

Restaurant financier de Brest

Plusieurs réunions ont eu lieu ces derniers mois, que ce soit avec la présidente du restaurant financier (RF) de Brest, la déléguée de l'action sociale, l'administration (M. Lauvernier et Arnould), la SRIAS, le CNIAS, l'AGRIAQ (association de Quimper).

Des échanges ont eu lieu aussi avec le secrétariat général.

Si les échanges restent cordiaux, les avancées restent lointaines, voire démoralisantes.

Pour rappel, l'ensemble des membres du bureau de l'association du RF de Brest est démissionnaire. Cet acte sera réalisé lors du Conseil d'Administration Extraordinaire qui aura lieu le 1er juillet 2021.

Lors de ce conseil, si des candidats aux postes à pouvoir se présentent, l'association continuera de fonctionner. Par contre, dans le cas contraire, l'association sera dissoute et le RF fermera.

Un questionnaire va être proposé aux rationnaires du RF de Brest afin de recueillir leurs souhaits (DGFiP et services extérieurs). Une réponse sous huitaine sera demandée. Le questionnaire sera anonyme.

Solidaires Finances a rappelé qu'il convient de trouver une solution afin de conserver une restauration collective sur Brest.

Diverses solutions, en cas de dissolution de l'association, sont envisagées :

- La gestion du restaurant par la SRIAS, le transformant en restaurant inter administratif : le secrétariat général s'y oppose en arguant du coût budgétaire.
- La possibilité d'accueil des agents dans d'autres restaurants administratifs (moins d'un kilomètre) :
    - Hôpital des Armées : capacité d'accueil insuffisante.
    - UBO : contrainte de la fermeture estivale.
    - Hôpital Morvan : capacité d'accueil suffisante.

Avec l'accord des agent.e.s de Brest, l'AGRIAQ s'est proposée de créer une antenne sur Brest, d'abord en liaison froide, et si le nombre de rationnaires est convenable, de créer une structure avec une équipe.

Il sera rappelé aux agent.e.s que la fermeture du RF de Brest n'entraînera pas l'attribution de tickets restaurants.

Par ailleurs, l'administration précise que si les repas au bureau étaient autorisés pendant la crise sanitaire, cette autorisation prendra fin à compter de septembre 2021.

La réforme de l'action sociale Ministérielle

La forte mobilisation des organisations syndicales et des agents a permis d'obtenir une « pause » dans la mise en place de la réforme de notre action sociale.

Même si l'administration ne communique plus sur la régionalisation de l'action sociale (cette mise en place ne se fera pas au 1er janvier 2022), rien n'est gagné, et la mobilisation de toutes et tous doit se poursuivre dans les prochains mois.

Compte rendu de l'Assistante Sociale

Les bénéficiaires sont majoritairement des femmes et les agents de catégorie C (15 C, 8 B et 4 A).

En 2020, le nombre de bénéficiaires a diminué par rapport aux années précédentes (2018-2019) et le début de l'année 2021.

Solidaires Finances demande si la diminution des bénéficiaires des aides financières n'est pas liée au télétravail ou au manque d'information pendant cette période de pandémie.

L'assistante sociale rappelle qu'elle est disponible dans les bureaux de Brest et ceux de Quimper.

Logements sociaux

M. Lauvernier s'interroge sur la situation des logements sociaux.

En effet, notre administration doit accueillir de nouveaux agents, notamment sur Morlaix (création d'un centre de contact).

Or la tension immobilière est forte et préoccupante ces derniers mois dans le Finistère, autant pour une acquisition, qu'en location d'un bien. Les agents rencontrent les pires difficultés à trouver un logement dans notre département.

Même si des logements sont réservés aux fonctionnaires, il n'existe pas de biens immobiliers appartenant exclusivement aux Finances Publiques dans notre département.

A la demande de **Solidaires Finances**, un listing des nouveaux agents pourrait être communiqué à la délégation de l'action sociale, après les affectations au niveau départemental.

Ainsi, un courriel pourrait être adressé aux nouveaux agents afin de les informer des différentes possibilités de location de logements.

Points divers

L'action sociale propose une aide financière d'un montant de 400 € pour le logement d'un enfant étudiant. Cette nouvelle prestation sera mise en place au 1er juillet 2021. Elle n'est pas cumulable avec le prêt étudiant. Cette aide est soumise à des conditions de ressources, elle permet de financer les dépenses d'installation dans un logement (frais de caution, honoraires d'agences, etc.…).

Le mandat de la déléguée à l'action sociale (Mme Claudine Gueguen) s'achève le 1er Septembre 2021. Malgré les difficultés rencontrées afin de proposer une action sociale que haute qualité (dues aux suppressions d'emplois à la délégation ces dernières années), elle a décidé de prolonger son mandat de 3 années supplémentaires.

La prochaine réunion de l'action sociale est prévue le 15 octobre 2021.